

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 7 FÉVRIER 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE 7 DU MOIS DE FEVRIER, À VINGT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAZOGES EN PAREDS DÛMENT CONVOQUÉ LE 3 FEVRIER 2025, S'EST RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE, À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LELOT CHRISTINE, MAIRE.

Le secrétaire de séance :

ELU (7 avril 2024)	EN EXERCICE	PRÉSENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
AVRIL Jérôme	Conseiller municipal				Pouvoir Véronique CAILLEAUD
BRUSSEAU Laurence	Conseillère municipale				
CAILLEAUD Véronique	1 ^{ère} adjointe				
FRON Régis	Conseiller municipal				Pouvoir Emmanuel MAURIN
GABORIAU Emie	Conseillère municipale				
GERBAUD Pascal	Conseiller municipal				Pouvoir Christine LELOT
JOUBERT Marion	Conseillère municipale				
LANNOY Sophie	Conseillère municipale				
LELOT Christine	Maire				
MACE Joëlle	3 ^{ème} adjointe				
MARSAUD Christia	Conseillère municipale				
MATHIVET Joël	Conseiller municipal				Pouvoir Sophie LANNOY
MAURIN Emmanuel	2 ^{ème} adjoint				
PELTIER Cyrille	Conseiller municipal				
ROUAUD Benoist	Conseiller municipal				
15	15	10	5	0	4

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

ORDRE DU JOUR

Table des matières

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2025	2
PARTIE 1 : RAPPORT DES DELEGATIONS DU MAIRE (D2024-04-05-022)	2
PARTIE 2 : DELIBERATIONS	3
1. INTERCOMMUNALITÉ	3
1.1. APPROBATION DU PLAN LOCAL UNIQUE DE SANTÉ SOCIAL FAMILLES (PLUSSF) 2025-2029 AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	3
2. RESSOURCES HUMAINES	4
2.1. CONTRAT D'ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - HABILITATION AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDÉE	4
2.2. CRÉATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ AUX SERVICES TECHNIQUE ET PATRIMOINE	6
2.3. CRÉATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ AUX SERVICES TECHNIQUES	7
PARTIE 3 : QUESTIONS DIVERSES	9
PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 7 MARS 2025 A 10H00	9
ANNEXE	10
	11
LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTÉES	11
CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2025	11

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2025

*Après en avoir délibéré, le PV est approuvé à la majorité des présents au conseil
municipal (1 abstention).*

Désignation du secrétaire de séance : Véronique CAILLEAUD

PARTIE 1 : RAPPORT DES DELEGATIONS DU MAIRE

(D2024-04-05-022)

1. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA) :

2. MARCHES PUBLICS :

EN MATIÈRE DE FOURNITURES : MONTANT INFÉRIEUR OU ÉGAL À 5000 EUROS HT

EN MATIÈRE DE SERVICES : MONTANT INFÉRIEUR OU ÉGAL À 8000 EUROS HT

EN MATIÈRE DE TRAVAUX : MONTANT INFÉRIEUR OU ÉGAL À 10 000 EUROS HT

POUR LES AVENANTS / CONVENTIONS / ACCORDS-CADRES : PAS DE LIMITE DE MONTANT EN MATIÈRE DE
FOURNITURE / SERVICES / TRAVAUX

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

N° enregistrement	2025-001	2025-002	2025-003
Date de réception	21/01/25	27/01/25	31/01/25
Adresse	37 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	24 rue Georges Clémenceau	6 impasse des Minées
Parcelle(s)	AD67, 74, 79, 76	AD14	ZD98
Zonage	U	U	UE
Surface (m²)	1109	292	4400
Propriétaire	M. AVRIL Jérôme	Mme DAVID Colette	CCPLC
Mandataire	Maître LOEVENBRUCK	Maître LOEVENBRUCK	Maître AUVINET
Bénéficiaire DPU	M. PHELIPPEAU Bruno	Mme DAVID Colette	
Décision	RENONCIATION	RENONCIATION	RENONCIATION
N° arrêté	A2025-01-DIA	A2025-02-DIA	A2025-03-DIA
Date	23/01/25	29/01/25	01/02/25

PARTIE 2 : DELIBERATIONS

1. INTERCOMMUNALITÉ

1.1. APPROBATION DU PLAN LOCAL UNIQUE DE SANTÉ SOCIAL FAMILLES (PLUSSF) 2025-2029 AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

D2025 02 07_01 003

ANNEXE A

VU

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L 1434-2, et L 1434-17 prévoyant que « la mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social » ;

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Vu l'arrêté préfectoral n° 2024-DCL-BICB-228 du 21 mars 2024 portant modification des statuts de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie, et notamment leurs articles 2.8 en matière de santé et 2.11 en matière de petite enfance, enfance et jeunesse

Vu la délibération C248/2024 du conseil communautaire du 17 octobre 2024 approuvant le plan local unique santé social familles (PLUSF) 2025-2029 avec l'agence régionale de santé et la caisse d'allocations familiales,

CONSIDÉRANT

Considérant la nécessité d'approuver ce contrat.

PROPOSITION DU MAIRE

- **APPROUVE** le projet de Plan local unique santé social familles (PLUSF), ci-annexé, avec l'Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire et la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 5 années, à compter du 1^{er} janvier 2025, dont les objectifs sont de :

1. Améliorer l'accès aux droits, aux informations et à une offre de santé de qualité
2. Améliorer le parcours tout au long de la vie
3. Consolider les actions de prévention et de promotion de la santé pour tous

- **AUTORISE** le Maire à signer ledit document ci-annexé et tout acte y afférent.

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
15	15	8	10	4	14	0	14	14	0

2. RESSOURCES HUMAINES

2.1. CONTRAT D'ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL - HABILITATION AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA VENDÉE

D2025 02 07_02 004

VU

Vu le code général de la Fonction publique,

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des assurances,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'article 8 alinéa 4 g) de l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 portant partie législative du code général de la fonction publique.

CONSIDÉRANT

- L'opportunité pour la collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance des risques statutaires du personnel garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale la Vendée peut souscrire un tel contrat pour son compte en mutualisant les risques ;
- Que notre collectivité adhère au contrat groupe en cours dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2025 et que compte tenu des avantages d'une consultation groupée effectuée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, il est proposé de participer à la procédure avec négociation engagée selon l'article R2124-3 du Code de la commande publique.

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée est habilité à souscrire pour le compte de notre collectivité des contrats d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche pouvant être menée par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES AFFILIÉS À LA CNRACL :
 - Décès
 - Accidents du travail - Maladies imputables au service (CITIS)
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.
- AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES NON AFFILIÉS À LA CNRACL OU AGENTS NON TITULAIRES DE DROIT PUBLIC :
 - Accidents du travail - Maladies professionnelles
 - Incapacité de travail en cas de maternité, d'adoption et de paternité, de maladie ou d'accident non professionnel.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Pour chacune de ces catégories d'agents, les assureurs consultés devront pouvoir proposer à (la collectivité / l'établissement) une ou plusieurs formules.

Ces contrats présenteront les caractéristiques suivantes :

- Durée du contrat : **4 ans**, à effet du **1^{er} janvier 2026**
- Régime du contrat : **Capitalisation**

PROPOSITION DU MAIRE

1. Autoriser Le Maire à donner autorisation au Centre de Gestion pour intégrer la collectivité dans la procédure de consultation en vue de la conclusion d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, étant bien précisé que la collectivité (l'établissement) sera à nouveau consultée, à l'issue de la procédure de consultation, pour se prononcer sur l'adhésion au contrat groupe, au vu des propositions chiffrées proposées par l'assureur.

Il précise que, si au terme de la consultation menée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, les conditions obtenues ne convenaient pas à notre collectivité, la possibilité demeure de ne pas signer l'adhésion au contrat.

2. Donner habilitation au Centre de Gestion agissant pour le compte de la collectivité, afin de lancer une procédure de consultation en vue de la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel, et autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
15	15	8	10	4	14	0	14	14	0

2.2. CRÉATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ AUX SERVICES TECHNIQUE ET PATRIMOINE

D2025 02 07_03 005

VU

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 alinéa 1° et 2°;

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

CONSIDÉRANT

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour les services techniques et le patrimoine du 1^{er} juin 2025 au 30 septembre 2025,

PROPOSITION DU MAIRE

-De créer 1 emploi saisonnier :

- Motif du recours à un agent contractuel : article 3-2, accroissement saisonnier de la loi du 26 janvier 1984 modifiée,
- Durée du contrat : du 1^{er} juin 2025 au 30 septembre 2025
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaire
- Nature des fonctions : Agent des services technique et patrimoine
- Niveau de recrutement : Catégorie C, cadre d'emploi des Adjoints techniques,
- Niveau de rémunération : Indice majoré 366,

- d'autoriser M. Le Maire à signer le contrat de recrutement correspondant,

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
15	15	8	10	4	14	0	14	14	0

2.3. CRÉATION D'UN EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ AUX SERVICES TECHNIQUES

D2025 02 07_04 006

VU

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 alinéa 1° et 2°;

CONSIDÉRANT

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour les services techniques du 15 mars 2025 au 30 septembre 2025,

PROPOSITION DU MAIRE

-De créer 1 emploi temporaire :

- Motif du recours à un agent contractuel : article 3-1, accroissement temporaire de la loi du 26 janvier 1984 modifiée,
- Durée du contrat : du 15 mars 2025 au 30 septembre 2025
- Temps de travail : 35 heures hebdomadaire
- Nature des fonctions : Agent des services techniques
- Niveau de recrutement : Catégorie C, cadre d'emploi des Adjoints techniques,
- Niveau de rémunération : Indice majoré 366,

- d'autoriser M. Le Maire à signer le contrat de recrutement correspondant,

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
15	15	8	10	0	14	0	14	14	0

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

PARTIE 3 : QUESTIONS DIVERSES

- Cadeaux fournis par la commune à l'occasion de la naissance d'un enfant

Une réflexion est en cours pour décider d'un cadeau aux nouveaux-nés de la commune ainsi que du montant.

- **Élagage** : Le lamier passe en ce moment sur les chemins communaux. Les débris de branches sont laissés dans les fossés dans l'attente de les récupérer ultérieurement.

- **Réunion publique** : une réunion est prévue afin d'aborder les projets communaux le 22 mars prochain à 10h00

- **Carnaval** : le 29 mars prochain

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 7 MARS 2025 A 10H00

Séance levée à 22h15

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

ANNEXE

A. Plan local unique de santé social familles

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTÉES CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2025

NUMÉRO DE LA DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION	DÉCISION	DATE DE MISE EN LIGNE DE LA DELIBERATION SUR LE SITE INTERNET	DATE D'ENVOI DE LA DELIBERATION A LA PREFECTURE
D2024 02 07-01 0003	Approbation du plan unique santé social familles	07/02/2025	10/02/2025	11/02/2025
D2024 02 07-02 0004	Assurances statutaires	07/02/2025	10/02/2025	11/02/2025
D2024 02 07-03 0005	Contrat saisonnier d'activité	07/02/2025	10/02/2025	11/02/2025
D2024 02 07-04 0006	Contrat temporaire d'activité	07/02/2025	10/02/2025	11/02/2025

Le secrétaire de séance, le 07/02/2025

Véronique CAILLEAUD



Le Maire, Christine LELOT

le 07/02/2025



Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

[SOMMAIRE](#)

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 7 FEVRIER 2025					
ELU (7 avril 2024)	EN EXERCICE	PRÉSENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
AVRIL Jérôme	Conseiller municipal		X		CAILLEAUD Véronique <i>CAILL</i>
BRUSSEAU Laurence	Conseillère municipale	<i>Brusseau</i>			
CAILLEAUD Véronique	1 ^{ère} adjointe	<i>CAILL</i>			MAURIN Emmanuel <i>EM</i>
FRON Régis	Conseiller municipal		X		
GABORIAU Emie	Conseillère municipale	<i>GABORIAU</i>			LELOT Christine <i>LELOT</i>
GERBAUD Pascal	Conseiller municipal		X		
JOUBERT Marion	Conseillère municipale		X		
LANNOY Sophie	Conseillère municipale	<i>LANNOY</i>			
LELOT Christine	Maire	<i>LELOT</i>			
MACE Joëlle	3 ^{ème} adjointe	<i>MACE</i>			
MARSAUD Christia	Conseillère municipale	<i>MARSAUD</i>			LANNOY Sophie <i>LANNOY</i>
MATHIVET Joël	Conseiller municipal		X		
MAURIN Emmanuel	2 ^{ème} adjoint	<i>EM</i>			
PELTIER Cyrille	Conseiller municipal	<i>PELTIER</i>			
ROUAUD Benoist	Conseiller municipal	<i>ROUAUD</i>			
15	15	10	5	0	4

Fait à Bazoges-en-Pareds, le 7 mars 2025

Pour approbation des délibérations et du procès-verbal,

Le secrétaire de séance, *Véronique CAILLEAUD* *CAILL* Le Maire, Christine LELOT

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

